



Vice rédhibitoire ché le rotweiller

Par **gueuledange**, le **12/03/2009** à **14:06**

Je mapel jonathan pollart j'ai un message urgent a vous transmètre j'ai 27 ans j'habite en alsace dans le bas rhin plus précisément haguenu jme permet de vous écrire car j'ai un problème avec mon rotweiller j'ai besoin de votre aide j'ai achetez un chien rotweiller lof male le 06/04/2008 je les élever comme mon fils sachant que j'ai toujours pris soin de lui j'ai suivis les conseil de l'éleveuse a la léttre j'ai toujours porter mon chien dans les escalier car je savais que sa pouvez être dangereux maleureusement dernièrement a 9mois je me suis rendu compte que le chien souffraissans réson apparence quand il éssayer de se lever je me suis rendu ché le vétérinaire pour quil fasse une radio son diagnostique ne ces pas fait attendre displasie de classe E très grave sachand que c'était mieux pour lui de le piquez d'après mon vétérinaire. je ne ces pas quoi faire j'ai contacté l'éleveuse qui ma proposez un chien sur sa prochaine porter mes comme je suis très décus de ce qui mes arriver alors que j'avais pris tout les précotion jaimerais acheter sur une autre portée pour que sa ne m'arrive plus j'aurais aimer quel me le rembourse il ma couter 900 euro en liquide j'ai tous les papier officielle le pire ces que je viens d'avoir mon cqp agent de sécurité pour faire méttre chien et maintenant je npeux même pas travailler je suis coincé j'ai éssayez de discuter avec l'éleveuse mes elle na pas l'air d'accord elle ne veux rien entendre elle ma sortis l'article R.213-5 du code rural mon chien na même pas 10 mois et me dit que le délais pour vice rédhibitoire et dépasser alors que derrière mon contrat ya marquer 1ans je parle de l'article R213-2 alors j'aimerais savoir si je suis dans mes droit j'ai appelé une dizaine d'éleveur différent et il me dise tous que le délais pour vice rédhibitoire et de 1ans mes quand je le dit a l'éleveuse elle me dit que je me trompe et elle éssaye de faire trainer cette affaire sachand que mon chien auras 1ans dans 2 mois j'ai besoin de votre aide pour obtenir le remboursement de mon chien djo de l'arbre des bataille je compte sur vous j'ai besoin de l'appuis d'un professionnelle du rotweiller ou un expert dans le domaine animal pour m'aidez a lui faire entendre raison et me rembourser mon chien aidez moi silvouplait je nces plus quoi faire vous pouvez me joindre sur le 0388938148 ou 0678540598 sincère salutation cordialement